



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Comité de pilotage  
Guide national PTGE**

22 avril 2022

**Comité national  
de l'eau**



# Ordre du jour

**1-Éléments de contexte et objectif du guide national PTGE**

**2-Calendrier et méthodologie de travail**

**3-Retours sur le contenu du guide PTGE et ses annexes**

**Comité national  
de l'eau**



## Éléments de contexte

### **Assises de l'eau:**

Elaborer au moins 50 projets de territoire pour la gestion de l'eau d'ici 2022 et 100 d'ici 2027  
*4 bassins avec PTGE (Adour Garonne, Loire Bretagne, Rhône Méditerranée et Seine Normandie)  
25 nouveaux PTGE ont été approuvés depuis fin 2019  
Bilan actuel : 63 PTGE validés, 31 PTGE en cours d'approbation et 10 autres démarrés*

### **Des difficultés rencontrées dans certains territoires:**

*contentieux sur les autorisations de création d'ouvrages et/ou les autorisations uniques de prélèvements ce qui ralentit la démarche et peut empêcher la réalisation du programme d'actions du PTGE dans certains cas.*

**Les groupes de travail PTGE du Varenne et la mission CGAAER/CGEDD d'appui aux PTGE ont permis d'identifier des pistes d'amélioration et des voies permettant de lever les difficultés rencontrées sur certains territoires.**



## Éléments de contexte

**Varenne Agricole de l'eau et du changement climatique**  
« thématique 3 » GT PTGE => boite à outil PTGE

→ GUIDE PRATIQUE NATIONAL A L'USAGE DES ACTEURS ET PORTEURS DE DEMARCHES PTGE

**Mission CGEDD CGAAER sur les PTGE**

à partir de 15 PTGE bloqués : importance de la gouvernance

→ ELEMENTS DE CADRAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PTGE A DESTINATION DES PORTEURS DE PROJETS

Comité national  
de l'eau



# Objectif du guide national PTGE

A partir des documents existants, des travaux de la mission d'inspection PTGE et de ceux du GT Varenne sur les PTGE:

-ACCOMPAGNER LES PORTEURS / ACTEURS TOUT AU LONG DU PROCESSUS

Public cible : porteurs de projets uniquement ?

ou porteurs de projets et acteurs de la démarche (dont services de l'Etat) ?

-NE PAS NORMALISER LA DEMARCHE MAIS REpondre A UNE DEMANDE OPERATIONNELLE

diffuser les documents de référence, reprendre les recommandations, valoriser les bonnes pratiques



## *Rétro-planning et articulation avec le GT PTGE*

- cadrage des travaux **1<sup>er</sup> COPIL le 22 avril 2022** ;
- une version V0 du guide qui sera étudiée au **2<sup>ème</sup> COPIL du 20 mai 2022** ;
- une version V0.1 du guide qui sera présentée en **GT PTGE du CNE du 13 juin 2022** ;
- une version V1.0 du guide qui sera étudiée au **3<sup>ème</sup> COPIL du 4 juillet 2022** ;
- une version V1.1 du guide qui sera présentée en **GT PTGE du CNE du 15 septembre 2022** ;
- une version V2.0 du guide qui sera étudiée au **4<sup>ème</sup> COPIL du 17 octobre 2022** ;
- la version définitive V2.1 du guide qui sera présentée en **GT PTGE du CNE du 24 novembre 2022** ;



# Calendrier et méthodologie de travail

## *Le Comité de pilotage du guide*

-réunit les principaux acteurs + des représentants des services → comité restreint

-mobilisation du réseau de chacun des acteurs: mise en relation avec le bureau d'études pour approfondir / valoriser les travaux existants

*Contacts de porteurs de projets*

-en fonction des sujets, s'adjoindre tel ou tel expert

*INRAE, ACTA*

Comité national  
de l'eau



*Diffusion des versions du guide, intégration des remarques, validation*

*Le principe sera que le comité de pilotage puisse disposer de la version du guide à relire, **5 jours avant** sa tenue pour émettre ses remarques en séance. Le bureau d'études disposera ensuite d'au moins **deux semaines pour intégrer les demandes** de corrections et nouvelles propositions.*

*A noter que suite aux GT PTGE des 13 juin et 15 septembre, le bureau d'études disposera également de **deux semaines pour intégrer les demandes complémentaires** qui seront éventuellement émises par les membres du GT PTGE du CNE.*

Le **GT PTGE sera l'instance de collégialité finale qui validera** le guide PTGE.  
Il sera également l'instance d'arbitrage sur les points de dissensus.



## *Le Comité de pilotage du guide : les attendus*

- Relire les différentes versions du guide en amont du GT PTGE
- Produire des contributions écrites sur certains thèmes
- Donner un avis sur les points cruciaux du contenu du guide et ses annexes
- Faire remonter des exemples territoriaux en mobilisant le réseau
- Proposer des références techniques /méthodes à reprendre



## **I-Emergence du projet – amorce de la démarche**

### **1- Etablir la gouvernance du PTGE**

- a. Définir les cercles de gouvernance
- b. Identifier le/les porteur(s) de projet
- c. Mettre en place les modalités de gouvernance

### **2- Définir le périmètre géographique**

### **3- Etablir la feuille de route / calendrier**

### **4- Prévoir/définir les engagements financiers**

## **II-Etats des lieux et diagnostic**

### **1. Porter à connaissance des enjeux de gestion de l'eau**

### **2. Réaliser un état des lieux initial et prospectif + analyse des besoins en eau**

### **3. Faire un diagnostic partagé sur les volumes d'eau à mobiliser en étiage et hors période d'étiage**

## **III-Elaboration et co-construction des scénarios et programme d'action**

### **1. Examen de plusieurs scénarios (dont le scénario sans projet)**

### **2. Mise en place de mesures sans regret et d'un panel de solutions**

### **3. Contractualisation du programme d'actions**

## **IV-Mise en oeuvre du programme d'actions, suivi et évaluation**

### **1. Validation des étapes franchies**

### **2. Appui des services**

### **3. Prestations et conseils spécialisés**



## Liste des annexes proposées

- CDC des étude volumes prélevables (VP) à l'étiage (BRGM, OFB, INRAE) ;
- CDC des étude volumes prélevables (VP) hors étiage (OFB, INRAE, HEPIA) ;
- CDC pour l'état des lieux initial et prospectif d'un PTGE ;
- CDC pour l'étude économique et financière (en lien avec le guide de l'INRAE) ;
- Articulation entre SDAGE/SAGE/AUP/études VP et PTGE ;
- Cadre réglementaire actuel (décret de 2012, la stratégie de détermination des VP, le programme concerté de retour à l'équilibre, les VP hors étiage) ;
- Financements (présenter les nouvelles lignes directrices d'ici fin 2022 et permettre aux acteurs de les comprendre et se les approprier au plus tôt + PDRR) ;
- Exemple de charte d'un PTGE ;
- Communication sur la démarche auprès des acteurs / du grand public.



## Conclusion

**Comité national  
de l'eau**

